

# Politique environnementale

” *En tant qu'acteur industriel, nous avons la responsabilité de minimiser l'impact environnemental de nos sites de production et de nos produits.*

Sculpteo s'engage à se doter d'un système de management environnemental (SME) comme défini dans la norme ISO 14050. Ce SME témoigne de la volonté de Sculpteo d'aller au-delà du respect des exigences réglementaires européennes et inscrit le développement durable au cœur de notre stratégie d'entreprise.

## Dans les faits, nous nous sommes engagés à :

1. Réduire les déchets liés au processus d'impression 3D,
2. Consolider le recyclage des matières premières d'impression et proposer une filière de recyclage des pièces obsolètes à destination de nos clients,
3. Améliorer notre utilisation de la ressource en eau dans les étapes de post-traitement,
4. Basculer vers une consommation d'énergie verte dans nos sites de production,
5. Faire évoluer nos offres vers des solutions plus durables en proposant des matériaux recyclés ou issus de sources renouvelables,
6. Rendre accessible le reporting de nos performances qui sert de base à l'ensemble de nos décisions,
7. Proposer des outils de mesure de l'impact environnemental de nos produits à nos clients,
8. Encourager l'adoption des mobilités douces ainsi que la sobriété numérique et énergétique dans nos locaux à Villejuif (France) et dans notre antenne américaine.
9. Sensibiliser nos collaborateurs au SME et leur donner les moyens de participer à son amélioration,

La mise en place de ce système fera s'inscrire les actions de Sculpteo dans une démarche d'amélioration continue. La présente politique est donc amenée à évoluer à mesure que nous atteignons nos objectifs et définissons de nouveaux indicateurs. Notre engagement envers l'environnement s'étend à nos collaborateurs, nos clients, notre communauté de partenaires au sens large.

**Alexandre d'Orsetti**, CEO

